

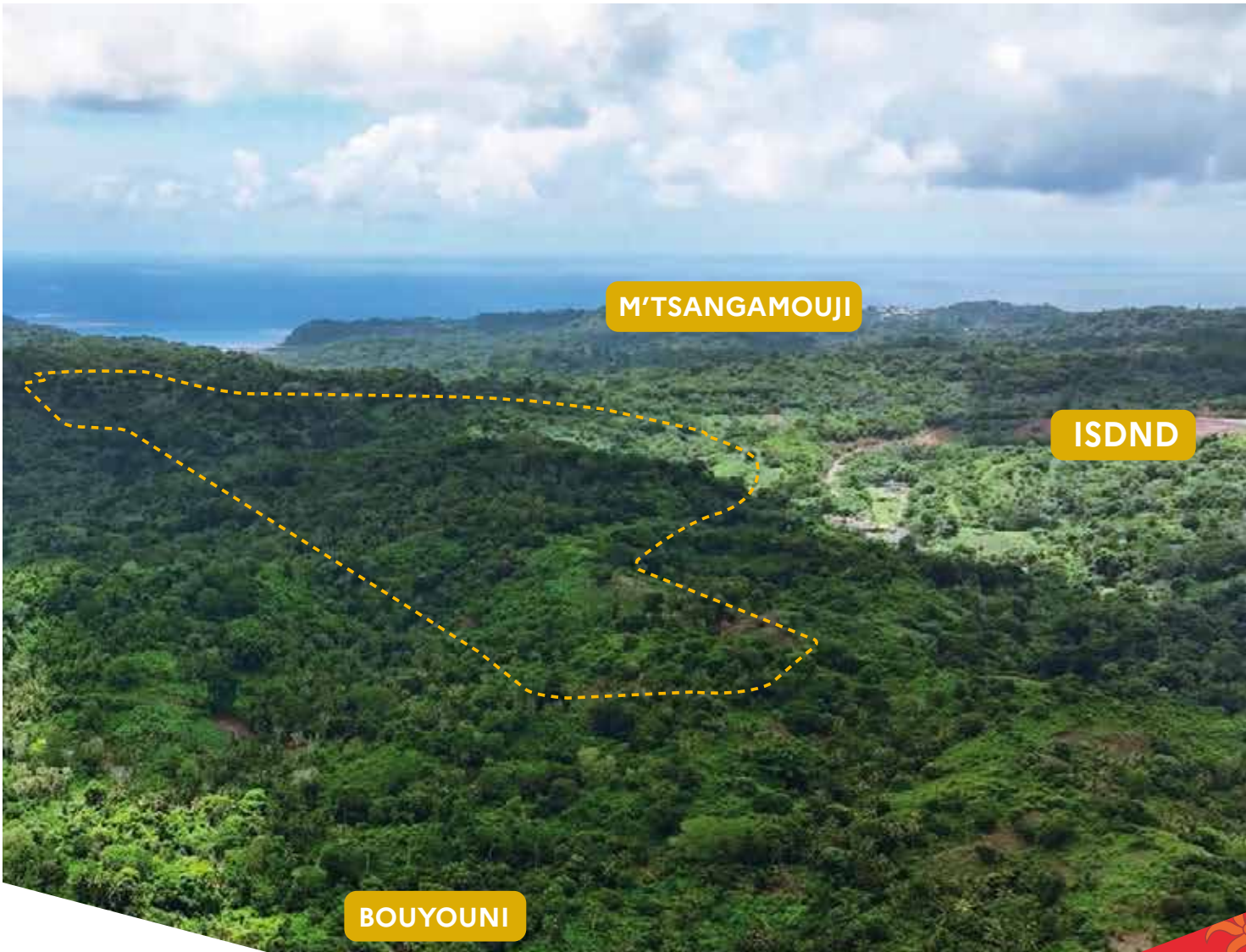


**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



direction  
générale  
de l'Aviation  
civile



**M'TSANGAMOUJI**

**ISDND**

**BOUYOUNI**



**PISTE LONGUE**

AÉROPORT DE MAYOTTE

**SITE DE  
BOUYOUNI/M'TSANGAMOUJI**

*L'organisation du chantier de construction d'un aéroport  
Août 2025*

# LES GRANDS PRINCIPES D'ORGANISATION DU CHANTIER

Le chantier de construction de la piste longue et d'un nouvel aéroport sur le site de Bouyouni/M'Tsangamouji est organisé de manière à limiter au maximum, en particulier lors de l'acheminement des matériaux, la gêne pour les usagers de la route et pour les habitants.

## L'organisation des travaux sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji intègre :

- la création de la piste longue et d'un aéroport complet ;
- le réaménagement de la route départementale RD2 ;
- et l'aménagement d'une voie de chantier séparée de la circulation générale pour le transport des matériaux.

Le réaménagement de la RD2, axe directement concerné par le projet, guide pour une bonne part l'organisation du chantier.

## En effet, les enjeux et les principes du réaménagement sont les suivants :

- la RD2 est un axe indispensable pour les déplacements Nord-Sud sur Grande-Terre : il est impératif de la **maintenir et de la déplacer** pour qu'elle puisse continuer à assurer ses fonctions actuelles tout en permettant de desservir l'aéroport ;
- la RD2 sera réaménagée sur tout son itinéraire, depuis la RD1 (Soulou) au sud jusqu'à la route nationale RN1 (Dzoumogné) au nord, sur **un nouveau tracé situé à l'ouest** de son tracé actuel tout en maintenant ses deux extrémités ;
- la route restera utilisable par les usagers pendant toute la durée de son réaménagement et pendant la construction de l'aéroport. Les travaux sont organisés en étapes successives de manière à **ne jamais interrompre la circulation**.

# LES TROIS ÉTAPES DE TRAVAUX

## PREMIÈRE ÉTAPE : RÉALISER LES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES À L'EXTRACTION ET À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIAUX

Les matériaux pour la construction de la piste longue et d'un nouvel aéroport sur le site de Bouyouni/M'Tsangamouji proviendront du site d'extraction proche de Mlima Mahojani (à environ 3 kilomètres).

### La première étape du chantier comprendra :

- la **préparation de la zone d'extraction** de matériaux ;
- l'**aménagement de la voie de liaison** entre la zone d'extraction et le chantier de la plateforme aéroportuaire. Cette voie empruntera une voie agricole existante, réaménagée pour permettre la circulation à double sens des poids lourds qui transporteront les matériaux depuis le site d'extraction ;
- la création d'un **passage de la voie de liaison sous la RD2**.

- PRÉPARATION DE LA ZONE D'EXTRACTION DES MATÉRIAUX
- AMÉNAGEMENT DE LA VOIE DE LIAISON POUR LE TRANSPORT DE MATÉRIAUX
- CRÉATION D'UN PASSAGE SOUS LA RD2



## DEUXIÈME ÉTAPE : CONSTRUIRE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE ET RÉAMÉNAGER LA RD2

### Dans la deuxième étape du chantier, il s'agira :

- de constituer progressivement les plateformes du futur aéroport et de la nouvelle route départementale **de part et d'autre de la RD2 actuelle** (plusieurs ateliers de déblais-remblais fonctionneront en parallèle pour réaliser ces plateformes) et de réaliser les ouvrages de rétablissement des cours d'eau ;
- de réaliser l'assainissement (fossés de recueil des eaux de la route, bassins d'assainissement, etc.), la chaussée puis les équipements **de la nouvelle RD2, sur son nouveau tracé, afin de pouvoir la mettre en service**.

### CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DE PART ET D'AUTRE DE LA RD2 ACTUELLE



### MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE RD2



Les usagers de la route circuleront sur la nouvelle RD2. L'ancienne RD2 sera alors enlevée et les terrassements de la plateforme aéroportuaire seront achevés.



### ENLÈVEMENT DE L'ANCIENNE RD2 ET ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE



# TROISIÈME ET DERNIÈRE ÉTAPE : CONSTRUIRE LA PISTE LONGUE ET LES INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES

Cette dernière étape comprendra successivement :

- la réalisation de l'assainissement, de la chaussée et des réseaux (télécommunications, électricité, eau potable, etc.) **de la piste longue et de l'ensemble de la plateforme aéroportuaire ;**
- la construction des installations aéroportuaires : bâtiments, équipements ;
- la **mise en service de l'aéroport avec la piste longue.**

**CONSTRUCTION DE LA PISTE LONGUE ET DES INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES PUIS MISE EN SERVICE**



**Restez informés et faites part de votre avis !**

@ [www.pistelongue-mayotte.fr](http://www.pistelongue-mayotte.fr)

f Piste longue de l'aéroport de Mayotte



**Direction générale de l'Aviation civile**  
Aéroport de Mayotte - BP 6  
97615 PAMANDZI

Représentant du maître d'ouvrage à Mayotte :  
**Christophe Masson,**  
délégué à la piste longue de l'aéroport de Mayotte